

COMMENT & POURQUOI adhérer à la marque Gîtes de France ?

Dans les Hautes-Alpes, le réseau Gîtes de France c'est 950 hébergements répartis sur l'ensemble du territoire. Ce label de qualité fêtera ses 70 années d'existence en 2025. Comment y adhérer et quelles sont les conditions ? Julie, conseillère qualité à l'agence de Gap nous explique tout.

[TEXTE : PAMELA LEMONNIER & PHOTOS : GÎTES DE FRANCE 05]



Gîtes La Dormance, La-Roche-des-Arnauds

Julie, pouvez-vous nous présenter l'association Gîtes de France Hautes-Alpes ?

Nos bureaux sont à Gap et nous sommes actuellement 6 salariés à gérer la marque Gîtes de France pour le département des Hautes-Alpes. Notre équipe connaît bien le territoire, ce qui permet d'apporter une expertise de terrain à nos propriétaires. Nous labellisons des gîtes, bien entendu, mais également des chambres d'hôtes, des gîtes de groupe ou d'étape, des campings, des hébergements insolites ou encore des « city break » (gîtes situés dans les villes de plus de 40.000 habitants, soit Briançon et Gap).

Comment peut-on adhérer à la marque Gîtes de France ?

Nos futurs propriétaires peuvent nous contacter quel que soit le stade d'avancement de leur projet : que l'hébergement soit à l'état de plan, en construction ou déjà opérationnel. Nous sommes disponibles pour les accompagner et fournir des conseils pratiques dans différents domaines (administratif, juridique, fiscal et commercial). Un rendez-vous à l'agence ou une visite sur place peuvent être programmés gratuitement et sans engagement. Pour toute inscription, une visite est nécessaire (environ 2 heures), permettant de vérifier l'adéquation entre la grille de classement et les spécificités du logement. Ce dernier doit répondre à différents critères de qualité tels que la superficie, les équipements et les services proposés aux clients. A titre d'exemple, sont évalués : les conditions d'accueil, la dimension des chambres et des pièces de vie, la qualité du mobilier (vaisselle, literie, salon de jardin...), les prestations complémentaires (internet, location de matériel et d'équipement), ainsi que les actions mises en place en faveur du développement durable, qui font désormais partie intégrante du référentiel (réducteurs d'eau, ampoules basse consommation, tri des déchets ménagers...). À l'issue de la visite un classement entre 1 et 4 épis est attribué. Nous réalisons ensuite les formalités administratives et l'album photos pour une mise en ligne rapide sur nos supports (environ 48 heures). Les nouveaux adhérents s'acquittent d'un droit d'entrée la 1^{ère} année, et ensuite d'une cotisation annuelle. Pour assurer le suivi qualité, des visites de reclassement sont réalisées tous les 5 ans.

Quels sont les avantages pour les propriétaires d'adhérer à Gîtes de France ?

Bien souvent, les hébergeurs qui font la démarche de nous contacter sont attirés par le fait que Gîtes de France est une marque française ancrée localement dans chaque département. Notre équipe ayant une bonne connaissance du marché de la location saisonnière dans le 05, elle est donc à même de réaliser un accompagnement personnalisé pour chaque structure afin de la valoriser et d'optimiser son taux de remplissage. La marque est un gage de confiance et de qualité pour nombre de propriétaires et de clients bénéficiant ainsi d'une excellente notoriété. Pour preuve : la durée moyenne d'adhésion est de 17 ans !

Comment sont commercialisés les hébergements Gîtes de France ?

Deux formules de commercialisation sont proposées : la solution « tout compris », l'hébergement est commercialisé exclusivement sur les sites de la marque (le propriétaire peut alors se consacrer entièrement à l'accueil de ses clients, car la centrale de réservation se charge des contrats) ou « à la carte », formule permettant de s'affilier à d'autres plateformes de location (avec mise en place d'une synchronisation des plannings).



1 Place du Champsaur - 05000 Gap
Tél.: 04 92 52 52 98 - julie@gdf05.com
www.gites-de-france-hautes-alpes.com
f Gîtes de France des Hautes-Alpes

